



« MES PREMIERS PAS »

Projet de vie



Novembre 2018

Crèche IMAJE

« Mes premiers pas »

Chaussée de Gramptinne, 118

5340 Gesves

Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants

contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | Fax: 081/40.91.61



Nous vous souhaitons la bienvenue à vous et à votre enfant à la crèche « Mes premiers pas ». Nous mettons tout en œuvre pour accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, prendre soin de lui, veiller à son bien-être et à son bon développement.

Nous souhaitons que vous, parents, deveniez notre partenaire dans une relation constructive autour du bien-être de votre enfant.

Nous vous invitons donc à découvrir notre « Projet de Vie » ; il est le reflet du travail que nous opérons au quotidien, des lignes de conduite que nous nous sommes données, de notre volonté d'améliorer continuellement la qualité de l'accueil.

QUI SOMMES NOUS ?

La crèche « Mes premiers pas » dépend de l'intercommunale IMAJE, agréée et subventionnée par l'ONE pour une capacité de 18 places équivalents temps plein. Nous accueillons des enfants âgés de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30.

La structure est divisée en 2 sections : la section « bébés » et la section « grands ».

La participation financière demandée aux parents est établie suivant les barèmes fixés par l'ONE, en fonction des ressources du ménage.

L'accueil de l'enfant se fait dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses de ses parents, sans distinction de nationalité, de croyance ou d'orientation sexuelle. L'équipe veille à l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques et ce, dans le respect de leur différence.

Les enfants sont accueillis par une équipe de quatre puéricultrices diplômées dont le rôle premier est d'accompagner chaque enfant tout au long de la journée, dans le respect de ses besoins et de celui du groupe.

La personne chargée de l'intendance réceptionne les repas (livrés par une firme extérieure, TCO) et les prépare, sur place, quotidiennement. Elle assure également le nettoyage des locaux.

Au nombre de deux, les travailleurs médico-sociaux (TMS) du service IMAJE (une assistante sociale et une infirmière sociale) sont garantes de la bonne évolution et du bien-être des enfants, responsable de la gestion d'équipe, des tâches administratives, d'une bonne maintenance et du suivi médical. Ils restent disponibles et à l'écoute des parents.

NOS OBJECTIFS :

Notre objectif principal est d'offrir quotidiennement les meilleures conditions d'accueil aux enfants qui nous sont confiés en termes de soins, de bien-être et de développement.

Cela signifie que :

- Nous veillons à offrir un environnement familial et sécurisant à chacun ;
- Nous sommes attentifs au bon développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social de chacun des enfants ;
- Nous respectons les rythmes de chacun ;
- Nous permettons à l'enfant de s'exprimer et lui laissons la liberté d'interagir avec les autres enfants du groupe ;
- Nous encourageons le désir de découverte en organisant des espaces de vie adaptés aux besoins des « bébés » et des « grands », en mettant à leur disposition du matériel varié (jeux, modules, matériels de psychomotricité), en leur donnant accès à des activités diversifiées et ce, en toute sécurité.

Au sein de la section des « bébés », un des principes qui fonde le travail des puéricultrices est **LA CONTINUITÉ** dans les actes posés. La continuité des actes posés se traduit à travers l'accompagnement d'une même puéricultrice à l'égard d'un enfant par jour : c'est la puéricultrice qui aura changé l'enfant et donné son repas qui l'accompagnera au lit et qui, idéalement, ira le lever de la sieste. Les puéricultrices sont particulièrement vigilantes au respect du rythme de chaque enfant, tant dans les habitudes de sommeil, des repas qu'au niveau des différents autres besoins.

Au sein de la section des « grands », un des principes qui fonde le travail des puéricultrices est le **DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE** chez l'enfant. L'apprentissage de la cuillère au moment des repas, la gestion du doudou, la possibilité qui leur est laissée de gérer leurs interactions sont autant d'initiatives qui vont dans le sens du développement de leur autonomie.

Ces éléments fondent et animent le travail de l'équipe au quotidien.

Des réunions régulières permettent d'échanger sur la vie de la crèche, de préparer l'entrée ou le départ des enfants, d'aborder la réalité de chaque enfant, de discuter des problématiques rencontrées et de réfléchir à leur résolution, de débattre du « Projet de Vie », de sa mise en pratique et de ses ajustements.

Le personnel bénéficie de possibilités de formations individuelles (large éventail de formations via l'ONE, formation à la réanimation prodiguée par les infirmières d'IMAJE) et d'une journée pédagogique (ainsi que deux après-midi) par an qui permettent de poursuivre la réflexion collectivement sur l'amélioration de nos pratiques.

S'ils rencontrent une difficulté, les parents sont invités à contacter un des deux TMS qui prendra le temps de les écouter et, si nécessaire, de les rencontrer.

UN ACCUEIL PERSONNALISE :

Le premier contact :

Quel que soit son âge, l'arrivée d'un enfant au sein du milieu d'accueil se prépare. Le premier contact avec les parents a lieu lors de la visite de la crèche. Celle-ci aura lieu sur rendez-vous et, dans la mesure du possible, avant la réservation de la place. Ceci afin de rassurer les parents quant à leur choix, tant au niveau du projet de vie, de la philosophie de travail (est-elle en accord avec leurs attentes ?), qu'au niveau de l'équipe et de la disposition des locaux. Nous pourrons ainsi poser les 1ères bases d'une relation de confiance avec eux. Les puéricultrices (ou TMS) accueillent les parents, expliquent leur façon de travailler (projet de vie), font visiter les locaux et répondent aux questions.

L'inscription :

Environ un mois avant l'entrée à la crèche, les deux TMS rencontrent les parents à la crèche afin de faire l'inscription définitive et de préparer l'accueil de l'enfant.

Ils font connaissance avec les parents et l'enfant, répondent à leurs questions, leurs angoisses éventuelles. Ensemble, ils remplissent le dossier administratif, parcouruent le Règlement d'Ordre Intérieur et le «Projet de vie ».

La période de familiarisation (d'adaptation), d'une durée de cinq jours, est fixée avec les parents (dates, horaires) et pourra être prolongée en fonction des besoins de l'enfant, des parents ou de l'équipe.

La période de familiarisation :

Cette période nous semble nécessaire car elle permet que la transition maison-crèche se fasse en douceur. Elle permet aux parents de faire connaissance avec les puéricultrices et de leur confier leur enfant en étant rassurés (d'installer la relation de confiance). Elle permet à l'enfant de prendre ses repères (nouveaux visages, nouveaux bruits, absence de papa, maman, frère(s) et sœur(s), ...). Elle permet, enfin, à l'équipe de faire connaissance avec l'enfant, de dialoguer avec les parents (questions, attentes et craintes) et de parcourir avec ceux-ci le carnet « A mon rythme à la crèche ».

N.B : les dix premières heures de familiarisation ne sont pas facturées.

Une période de familiarisation pourra également être envisagée lorsque l'enfant revient après une longue absence et ce, afin de lui permettre de reprendre un rythme en douceur. De même, le moment de passage d'une section à l'autre (cf. point suivant) se prépare progressivement.

- *Le premier jour :*

L'enfant vient à la crèche avec ses parents (si possible les deux) pendant 1h- 1h30 (de préférence le matin vers 9h00). Il fait ainsi connaissance avec la crèche, l'équipe et les autres enfants en présence de ses parents. La puéricultrice présente et parcourt avec les parents le carnet « A mon rythme à la crèche », elle parle à l'enfant et refait un tour des locaux avec lui et ses parents si ceux-ci le souhaitent.

- *Le deuxième jour :*

L'enfant vient à la crèche environ deux heures sans ses parents (bien souvent de 9h à 11h). Les parents peuvent de nouveau rester un peu. S'ils se sentent prêts, ils peuvent ensuite quitter la section afin d'essayer une première séparation. Les puéricultrices apprennent à connaître l'enfant, observent ses réactions par rapport à ce nouvel entourage et font part de leurs observations aux parents lorsqu'ils viennent chercher leur enfant.

- *Le troisième jour :*

L'enfant vient trois heures (de 9h à 12h par exemple). Les parents sont invités à prendre le temps de dire au revoir à leur enfant puis à essayer une deuxième séparation un peu plus longue cette fois. Pour l'enfant, c'est parfois l'occasion de recevoir son premier repas à la crèche voir même de faire sa première sieste.

- *Le quatrième jour :*

L'enfant vient une demi-journée (4 heures). Il reçoit un repas et peut faire une sieste.

- *Le cinquième jour :*

Si tout s'est bien passé et que l'enfant nous semblent prêt, il est invité à venir passer une journée complète à la crèche (9h-15h). Il s'agit d'une petite journée avant la rentrée définitive selon l'horaire décidé par les parents. Si, au bout du quatrième jour, l'enfant ne semble pas prêt, on prolonge la période de familiarisation en fonction des besoins de chacun.

La puéricultrice présente lors de la période de familiarisation transmet à ses collègues les informations utiles données par les parents (oralement et dans le cahier de communication).

Les parents ne doivent pas hésiter à téléphoner à la crèche pour demander des nouvelles de leur enfant, surtout lors de cette période de familiarisation et durant les premières semaines à la crèche. Confier son enfant à un milieu d'accueil (quel qu'il soit) n'est pas toujours chose aisée et nous en avons pleinement conscience.

Pour rappel, voici la liste du matériel à apporter pour votre enfant : langes, lingettes ou autre en fonction de ce que vous utilisez à la maison, tenue de rechange, quelques antipyrétiques (prescription médicale indispensable), une crème pour le change, du sérum physiologique, les accessoires pour le lit (sac de couchage, doudou, tétine...), biberons (ou gobelet pour les grands) ainsi qu'un petit cahier de type « Atoma » (de préférence) qui deviendra le carnet de vie de votre enfant.

PRESENTATION DES LIEUX :

La crèche est organisée en 2 sections : la section des « bébés » et la section des « grands ». L'équipe veille avant tout à respecter l'évolution générale de chaque enfant, son développement psychomoteur (capacité de marcher), en parle avec le parent lorsque le passage est envisagé et organise celui-ci progressivement. Cette organisation en deux sections vise à rencontrer les besoins spécifiques en lien avec l'âge des enfants. Les locaux sont aménagés de manière à favoriser la liberté de mouvements et le respect du rythme de chacun.

Deux puéricultrices ont été désignées pour chaque section, ce qui offre de la continuité pour les enfants et pour les parents. Elles connaissent bien les enfants, leurs habitudes et peuvent donc répondre au mieux à leurs besoins. Elles suivent également les enfants lors du passage de section.

Même si chaque journée en crèche est différente, celles-ci sont rythmées de moments précis et de rituels qui sont autant des repères temporels rassurants pour l'enfant.

L'accueil au quotidien :

De 7h00 à 8h-8h30, l'accueil se fait dans la section des bébés par une puéricultrice. Dès qu'une deuxième puéricultrice est présente et lorsqu'elle a pris connaissance des informations du jour, les grands se rendent dans leur section.

Nous accordons de l'importance au moment de la séparation du matin. C'est l'occasion pour les parents d'informer l'équipe sur son état de santé, l'heure du déjeuner, le déroulement de la nuit ou des jours précédents, les anecdotes éventuelles... Les informations transmises par les parents sont notées dans un agenda et sur la feuille journalière, permettant ainsi au reste de l'équipe d'y avoir accès.

Nous demandons que le premier biberon ou le petit déjeuner soit donné à la maison. Cela permet à l'enfant de profiter d'un moment privilégié avec ses parents avant l'arrivée à la crèche.

Dans tous les cas, nous demandons que l'enfant arrive à la crèche habillé et changé.

Le retour au quotidien

Vers 16h30-17h, les grands et les bébés se rassemblent pour ne former qu'une seule section.

Chaque puéricultrice échange avec sa collègue les informations du jour. Celle qui fait la fermeture peut donc faire part aux parents du déroulement de la journée.

La puéricultrice raconte donc aux parents la journée de l'enfant. Pas seulement les repas, sieste, ... mais aussi les anecdotes, les activités, les moments particuliers propres à chaque enfant.

La puéricultrice essaye d'être attentive à ce que chaque parent reçoive les informations qu'il souhaite. Cette communication est essentielle et a pour objectif commun le bien-être de l'enfant.

Chaque enfant a un petit cahier de vie dans lequel les puéricultrices écrivent régulièrement de petites anecdotes ainsi que ses progrès à la crèche. Il est agrémenté de photos. Les parents qui le souhaitent peuvent le consulter quand ils le veulent. Ce cahier est rendu aux parents lors de l'entrée à l'école

UNE JOURNÉE DANS LA SECTION « BEBES »

Il n'y a pas d'horaire fixe dans l'organisation de la journée de la section des bébés. **Nous respectons le rythme de chaque enfant.** Les heures de repas et de sieste dépendent donc de l'heure de déjeuner et de lever de l'enfant.

Les jeux :

L'éveil sensoriel est mis en avant grâce à des jeux de différentes textures, émettant différents bruits, des miroirs, des comptines...

La puéricultrice est attentive à favoriser la liberté de mouvement, la découverte de son corps et l'observation de l'environnement de chaque enfant. Pour cela, elle l'installe sur des tapis, des coussins, couché ou assis, en fonction de son développement psychomoteur. Les bébés sont mis dans des positions confortables et adaptées à leur niveau de développement psychomoteur. Un enfant n'est pas mis en position assise s'il ne l'a pas encore acquise. Des relax sont également disponibles mais, pour privilégier la liberté de mouvement, ils sont utilisés le moins possible (utilisés notamment pour le repas des enfants de moins de neuf mois n'ayant pas encore acquis la position assise). La découverte de leur environnement occupe une bonne part de leur journée.

Les puéricultrices s'asseyent régulièrement sur les tapis avec les enfants, de façon à être plus disponibles pour jouer, pour faire un câlin, pour entrer en communication avec les plus petits, ... De cette façon, elles sont également présentes pour assurer leur sécurité psychique et physique ainsi que pour stimuler les enfants. Le rythme de vie des bébés étant moins structuré que celui des grands, leur journée n'est pas aussi « planifiée » que celle de ces derniers. Les puéricultrices veillent à installer des jeux adaptés à l'âge des enfants présents.

Plusieurs espaces sont disposés dans la section : espace doux, miroirs, éléments de psychomotricité, jeux de couleurs, de formes et de poids différents stimulant le développement sensoriel. Un parc est également disponible, ce qui nous permet d'y mettre les plus jeunes et de les protéger des plus grands qui commencent à ramper.

Les repas :

Les repas sont donnés à la demande. La puéricultrice ne réveille pas un enfant pour lui donner à manger.

Le repas est un moment de relation privilégiée avec l'enfant ; il est donné dans les bras, dans le relax ou la petite chaise en fonction du développement de l'enfant et de ses préférences.

Le passage du biberon à la purée et/ou à la panade se fait à la demande des parents, lorsque ceux-ci ont commencé à la maison. L'équipe favorise l'eau au maximum (pas de boissons sucrées, édulcorées ou de sirop). Les menus sont affichés dans le hall

Lorsque la maman allaité, on lui propose d'amener des biberons de lait maternel congelé. Elle peut aussi, si elle le souhaite, allaiter à la crèche.

La sieste :

Les bébés sont mis au lit lorsqu'ils manifestent des signes de fatigue. Le lit de l'enfant peut être personnalisé avec ses affaires apportées par ses parents (sac de couchage, doudou,...). Nous veillons à ne pas interrompre la sieste de l'enfant.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le dortoir afin de ne pas déranger le sommeil des autres enfants.

UNE JOURNÉE DANS LA SECTION « GRANDS » :

A ce moment, l'enfant revendique son indépendance, affirme sa volonté, son envie de faire tout seul. Il développe ses capacités motrices, montre un besoin d'escalader, de grimper et de faire de nouvelles expériences.

C'est donc l'autonomie et la découverte que l'équipe tente de développer dans cette section. Pour cela, les enfants sont invités à faire de plus en plus de choses seuls, à prendre de plus en plus de responsabilités.

De 7h à 8h30 : accueil chez les bébés.

De 8h30 à 9h : accueil et activités libres. Un coin "doux", un coin poupées, un coin dinette ainsi qu'un coin psychomoteur restent en permanence présents dans la section.

Vers 9h-9h15 : un bol de soupe est proposé aux enfants.

De 9h15 à 10h45 : jeux

Grâce à l'aménagement de l'espace, les puéricultrices favorisent l'éveil visuelle, auditive et tactile, l'exploration, le développement du langage, la découverte des autres et du monde. Le développement de la psychomotricité y occupe une place importante.

Les puéricultrices veillent à installer des jeux adaptés à l'âge des enfants présents. A certains moments, elles laissent les enfants jouer avec les jeux qui les intéressent (activités libres), à d'autres, elles leurs proposent des activités plus spécifiques (activités semi-dirigées). Ce choix est laissé à l'appréciation des puéricultrices (« humeur » et nombre des enfants, attirance pour telle ou telle activité...).

Les enfants vont choisir avec les puéricultrices les jeux qu'ils souhaitent. Elles essayent au maximum de tenir compte des besoins des enfants.

- « Activités libres » : Plusieurs types de jeux sont proposés (voitures, cubes, jeux d'imitation, poupées, déguisement, lecture, ballons,...) et, quelque soit ceux-ci, ils sont distribués et remplacés par la puéricultrice à des moments particuliers (avant l'arrivée des enfants, après la collation, après la sieste) mais sont aussi proposés en fonction de la demande des enfants et de leur intérêt ou perte d'intérêt.

Les règles :

La crèche implique la découverte de la vie collective et des règles inhérentes à celle-ci. Différentes règles, connues et expliquées aux enfants, sont d'application au quotidien et sont régulièrement répétées. Lors de divergences entre enfants, les puéricultrices n'interviennent qu'en cas de nécessité. L'enfant est encouragé à s'exprimer et à gérer les conflits avec ses copains de jeu. Elles accompagnent les enfants dans la gestion de celui-ci afin qu'ils ne se fassent pas mal. Lorsque la situation va trop loin, les puéricultrices séparent les enfants. Elles expliquent à (aux)l'enfant(s) le pourquoi de leur intervention. Il est en effet important de mettre des mots sur la situation afin que l'enfant en comprenne le sens, l'importance du OUI/NON, des limites : « oui, tu peux avoir envie du camion rouge, mais non, pas maintenant parce qu'un tel joue avec pour l'instant ». Au sein de l'équipe, nous essayons d'avoir une cohérence par rapport à ses situations, à ses limites afin que l'enfant ait les mêmes repères quelle que soit la puéricultrice présente. Nous discutons en équipe de ses situations lorsqu'elles se présentent. '

Il n'est toutefois pas accepté qu'un enfant fasse mal à l'un de ses copains. Dans ce cas, la puéricultrice explique à l'enfant qui a fait mal la raison pour laquelle il lui est demandé de ne plus le faire (tandis qu'une collègue console le petit copain...). Si l'enfant adopte un tel comportement à plusieurs reprises, il lui sera répété à chaque fois les raisons pour lesquelles il ne peut pas faire mal ; il lui sera alors demandé d'interrompre son jeu pour s'asseoir quelques minutes sur le tapis, près d'une puéricultrice afin de s'apaiser.

- « Activités structurées » : Exemple : histoires contées, chansons, tapis de psychomotricité, plasticine, dessin, peinture, promenade, jeux extérieurs,...

Lors de ces « activités », les enfants sont libres d'y participer ou non. Elles ne sont pas trop longues et aucun résultat n'est attendu de notre part, seul le plaisir de l'enfant compte.

Vers 11h : le repas

Les enfants sont invités à venir mettre leur bavoir puis à aller s'asseoir à la place qu'ils souhaitent. Les puéricultrices se répartissent près des groupes et les encouragent à manger seul tout en aidant les plus petits.

Chez les grands, le repas prend une dimension plus sociale. L'enfant y apprend certaines règles : rester assis pour manger, ne pas amener de jeu à table. Cependant, son doudou peut se trouver derrière lui ou sous sa chaise s'il en ressent le besoin.

Un enfant n'est jamais obligé de finir son assiette. Il a le droit de ne pas aimer un aliment, nous lui proposons de le goûter mais sans le forcer. En revanche, s'il le souhaite, il peut être resservi de légumes et de féculents.

Comme dessert, des morceaux de fruits sont systématiquement proposés à chaque enfant.

Nous favorisons l'autonomie de l'enfant lors du repas en lui permettant progressivement de manger tout seul et de boire au gobelet.

Vers 12h : la sieste puis les jeux

Les grands dorment habituellement sur des « hamacs », sorte de petits lits au ras du sol. Le passage du lit cage au hamac se fait vers l'âge de 18 mois pour favoriser l'autonomie de l'enfant.

Une puéricultrice reste près des plus grands afin de surveiller les siestes en hamacs.

Nous ne réveillons pas un enfant qui dort. Nous insistons auprès des parents pour que, dans la mesure du possible, ils ne viennent pas déposer ou rechercher leur enfant durant cette période afin de préserver de bonnes conditions de sommeil pour tous.

Vers 15h-15h30 : goûter

Les enfants reçoivent leur goûter. Il s'agit d'un fruit ou d'un produit laitier accompagné d'une tartine.

Les anniversaires peuvent être fêtés au moment du goûter.

De 15h30 à 17h : activités libres

Le change

Nous tenons compte du rythme individuel de chaque enfant et les changeons en fonction de leurs besoins propres. Vers 10h30-11h00, pendant qu'une puéricultrice prépare les repas, l'autre change les enfants si cela est nécessaire. C'est un moment privilégié de relation entre l'enfant et la puéricultrice.

L'apprentissage de la propreté se fait au rythme de l'enfant (en fonction de sa maturation psychologique et physiologique). A la demande des parents (lorsque ceux-ci ont commencé à la maison), nous continuons le processus d'apprentissage à la crèche en proposant régulièrement à l'enfant d'aller à la toilette.

LE PASSAGE D'UNE SECTION À L'AUTRE

Celui-ci dépend du développement psychomoteur de l'enfant et de son autonomie. Chaque enfant a son propre rythme et il est important de le respecter. Il n'y a donc pas d'âge précis, le passage de section se fait quand l'enfant se révèle prêt. Le passage de section se décide en équipe. Il sera fonction du développement psychomoteur (marche à 4 pattes, marche debout...), personnel (désir de découvrir autre chose...) et social (capacité à intégrer une section composée d'enfants plus grands...). Les parents en sont informés.

Dans un souci de continuité et de bien-être des enfants, nous organisons des périodes de familiarisation avant le passage de section (comme lors de l'arrivée en crèche). Les enfants vont plusieurs fois, durant quelques heures, dans leur nouvelle section. Ces petits instants leurs permettent de découvrir les « nouveaux copains, leur nouveau lieu de vie et le fonctionnement de celui-ci.

Le passage se fait donc en douceur, de manière progressive afin de ne pas insécuriser les enfants. Ils y vont d'abord une petite heure pendant les jeux du matin puis un peu plus. Ensuite, lorsque l'enfant se sent à l'aise dans sa nouvelle section, il y reste pour le repas puis pour la sieste.

Chaque enfant ayant des facultés d'adaptation propres, il n'y a pas de temps imparti à ce passage.

GESTION DES DOUDOUS ET DES TÉTINES :

Les doudous restent à la disposition des enfants ; ils sont mis à leur portée et les enfants vont les prendre ou les ranger en fonction de leur besoin.

Les tétines restent également à disposition toute la journée. Les enfants sont invités à les enlever pour parler ou à les déposer dans les "poches à doudous" prévues à cet effet.

L'AMÉNAGEMENT DE LA FIN DU SÉJOUR :

Il nous semble très important de préparer l'enfant à quitter la crèche, que ce soit parce qu'il part pour l'école, ou pour cause de déménagement des parents,

Les puéricultrices parlent avec l'enfant et avec ses copains de son départ, ce qui permet à l'enfant et aux puéricultrices de prendre conscience de cet évènement, de dire au revoir à chacun à sa façon s'il en a besoin.

SE POSER EN TANT QUE PROFESSIONNELLE :

Être professionnel, c'est différencier notre rôle éducatif de celui des parents. Cela signifie que nous devons savoir ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Nous n'agissons pas par intuition, mais bien avec conscience. Cela implique une observation de l'enfant.

En tant que professionnels, nous nous devons de nous former, de nous informer (journées pédagogiques, formations,...), de nous poser des questions par rapport à notre fonctionnement et nous sommes bien entendu soumis au secret professionnel.

CONSULTATION MÉDICALE

Régulièrement, une surveillance de la santé est organisée au sein de la crèche. La consultation a lieu un jeudi ou vendredi par mois de 14h à 15h. En fonction de votre choix (limité ou universel), l'enfant sera vu par le médecin et l'infirmière sociale de la crèche, munis de son carnet de santé. Par ailleurs, il est obligatoire de laisser ce carnet de santé dans le sac de votre enfant afin que l'équipe puisse toujours avoir les informations nécessaires en cas de besoin. La consultation a uniquement un rôle de prévention (suivi de la croissance et du développement, vaccination, respect des conditions d'accueil, questionnement ou inquiétudes particulières).

CONSTRUIRE ET CONSOLIDER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC VOUS !

En parcourant ce document, vous avez pu découvrir un peu la réalité de notre crèche. Au fil des pages, la relation avec les parents est omniprésente : de la période de familiarisation à la fin du séjour, de l'accueil du matin au retour du soir, des petits objets familiers aux informations utiles permettant une continuité entre la maison et la crèche.

Cette relation entre les parents et l'équipe est essentielle pour nous. Et la confiance, cela se construit au travers d'un dialogue et d'une écoute réciproque. L'équipe veille à informer le mieux possible les parents sur le vécu en crèche de leur enfant. De leur côté, les parents doivent informer les puéricultrices des évolutions dans la vie de leur enfant (introduction de la viande dans ses repas, apprentissage de la propreté,...) ou des changements qui peuvent avoir une influence sur son comportement.

Au-delà de ces échanges autour de l'enfant, nos relations sont régies par des aspects :

- Médicaux : pas d'administration de médicament sans prescription médicale ; Les parents sont régulièrement informés de l'état de santé de leur enfant et, en cas de température non réceptive à l'antipyrétique, sont invités à le reprendre,
- Administratifs : grille de présences mensuelles à compléter et à nous rendre anticipativement pour permettre le bon fonctionnement de la crèche,
- Et de sécurité : pas de collier ni de bijou ou tout autre objet pouvant nuire à la sécurité de la collectivité (barrettes pour les cheveux, ...), nécessité de fournir une procuration certifiée conforme nous désignant les personnes autorisées à reprendre l'enfant.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur pour obtenir de plus amples informations sur ces différents aspects.

Pour terminer, nous vous rappelons que si votre enfant est malade et ne peut fréquenter la collectivité, notre Intercommunale met également à votre disposition un service de garde d'enfants malades à domicile joignable au 081/40.91.60.

Nous voilà arrivés au terme de ce projet. Nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions complémentaires.

Crèche : 083/69.00.42

IMAJE : 081/40.91.60

Bienvenue à vous et à votre enfant...

...et bon séjour parmi nous !